

SESSION DES 16 ET 17 DECEMBRE 2021 – SESSION DU BUDGET PRIMITIF 2022

VCEU du groupe L'écologie ensemble relatif à l'implantation d'Amazon en Pays de la Loire

Exposé des motifs :

Après plus d'une année de lutte et de mobilisation de la part de citoyens et citoyennes, de collectifs et d'élus et élues de notre territoire, l'abandon du projet d'implantation d'un entrepôt de la multinationale américaine Amazon à Montbert en Loire-Atlantique a été annoncé le 25 octobre dernier.

Cet abandon est une bonne nouvelle pour le commerce local et pour la relocalisation de notre économie.

Bénéficiant d'une impunité sociale, fiscale et environnementale, le modèle Amazon est en effet destructeur pour notre économie de proximité, nos emplois et notre environnement :

- Un emploi créé par Amazon entraîne la suppression d'au moins 2 emplois dans le commerce de détail et la distribution. Les emplois annoncés sont donc un mirage.
- L'implantation d'entrepôts XXL est dévastateur pour l'environnement, le climat et la biodiversité à travers l'artificialisation de dizaines d'hectares de terres naturelles ou les hausses de trafic routier induites.
- Les conditions de travail dans les entrepôts et les techniques managériales sont particulièrement pénibles et les emplois souvent proposés à une main d'œuvre précaire peu qualifiée ou intérimaire. Un rapport de 2021 réalisé par un cabinet d'expertise indépendant pour le Comité social et économique central d'Amazon indique ainsi que l'emploi intérimaire représentait en 2019, 44 % de la main-d'œuvre totale d'Amazon, un chiffre grimant à 64 % dans des fonctions particulièrement physiques, telles que la réception et l'expédition de la marchandise dans les entrepôts.
- A travers ses pratiques d'optimisation fiscale, Amazon fragilise les ressources de notre pays et de nos communes.

Pourtant, malgré l'abandon du projet de Montbert, la multinationale américaine continue de prospecter pour s'implanter dans l'ouest de la France et une concurrence s'est installée entre nos agglomérations, comme en Mayenne et en Sarthe, encouragée par un chantage à l'emploi.

A l'opposé, l'urgence est à construire une société plus sobre, plus humaine et plus solidaire, en soutenant le commerce de proximité, en accompagnant des alternatives au modèle Amazon, pour un développement vertueux du e-commerce en phase avec la nécessaire relocalisation de notre économie ou en priorisant la densification de zones industrielles et d'activités plutôt que l'artificialisation de nouvelles terres naturelles.

Le Conseil régional des Pays de la Loire, réuni en en séance plénière les 16 et 17 décembre 2021 :

- Tire les leçons de l'abandon du projet d'implantation d'Amazon à Montbert pour un aménagement plus durable de notre territoire.
- S'oppose à un nouveau projet d'implantation d'Amazon dans les Pays de la Loire, après l'échec du projet de Montbert en Loire-Atlantique.
- S'engage à contrer l'implantation d'Amazon sur notre territoire par une politique cohérente de soutien au commerce de proximité.
- Organise la coopération entre les territoires qui composent notre région plutôt que de les mettre en concurrence pour attirer Amazon.



Matthias Tavel
Conseiller régional



Solène Mesnager
Conseillère régionale